

DELIBERATION D0014-2025 DU

10 avril 2025

## CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2024

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA Antérieur	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	30,71 €		-1 824,00 €		0,00 €	-1 793,29 €
				Recettes		
FONCT	1 290,88 €		502,41 €			1 793,29 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12</b>	<b>1 793,29 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		1 793,29 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0,00 €
Total affecté au c/ 1068 :		1 793,29 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12</b>	<b>0,00 €</b>
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Fait à Pithiviers le Vieil

Le 10 avril 2025

Délibéré par l'assemblée délibérante

Le 10 avril 2025

Nombre de membres en exercice :

7

Présents :

5

Suffrages exprimés :

5

Abs :

0

Pour :

5

Contre :

0

Date de la convocation :

3 avril 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 28/04/2025  
et de la publication le 28/04/2025